L'Autorité de la concurrence autorise le rachat de Bazarchic par le groupe Galeries Lafayette

Publié le 02 novembre 2016

Le 27 septembre 2016, le groupe Galeries Lafayette a notifié son projet de prise de contrôle de la société Bazarchic à l'Autorité de la concurrence. A l'issue d'un examen des effets de l'opération sur les marchés de la vente de produits déstockés et des services de voyages, l'Autorité a autorisé cette opération.

Le groupe Galeries Lafayette et Bazarchic exercent des activités communes sur plusieurs marchés

Le groupe Galeries Lafayette est un acteur majeur de la distribution dans les secteurs de la mode, du luxe, de la beauté, des loisirs et de la maison en France qui exploite de nombreux magasins et sites internet marchands. Il exploite également le site en ligne voyages.galerieslafayette.com qui propose des prestations de tour-opérateur et d'agence de voyages.

La société Bazarchic est spécialisée dans la vente événementielle de produits de grandes marques dans les univers de la mode, de la décoration, du vin et des spiritueux et du voyage *via* ses deux sites en ligne, Bazarchic.com et Mytravelchic.com (dédié au voyage), et ses cinq magasins physiques, situés à Paris (16ème arrondissement), Clichy (92), Grenoble (38) et dans les centres commerciaux de Vélizy 1 (78) et Vélizy 2 (78).

Les parties à l'opération se concurrencent donc sur les marchés des produits déstockés et des services de voyage.

Au terme de son analyse concurrentielle, l'Autorité a considéré que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence

Le groupe Galeries Lafayette et la société Bazarchic détiennent des positions limitées sur les marchés des produits déstockés, en ligne et en magasins, et le marché des services de voyages, qui ne remettent pas en cause la structure de ces marchés, caractérisés notamment par de nombreux concurrents en France.

Ces faibles positions ont également permis d'écarter tout risque d'atteinte à la concurrence résultant d'un possible approvisionnement exclusif de Bazarchic en produits déstockés auprès du groupe Galeries Lafayette.

DÉCISION 16-DCC-166 DU 31 OCTOBRE 2016

relative à la prise de contrôle exclusive de la société Bazarchic par la société UPLIC (groupe Galeries Lafayette)

Consulter le texte intégral

Contact(s)

Virginie Guin
Directrice de la communication
01 55 04 02 62
Contacter par mail